

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00574 Numéro SIREN : 397 470 386 Nom ou dénomination : IN EXTENSO BRETAGNE

Ce dépôt a été enregistré le 30/11/2021 sous le numéro de dépôt 17367

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2021	Net 30/06/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	24 667	14 735	9 932	987
Fonds commercial (1)	6 553 020		6 553 020	6 553 020
Autres immobilisations incorporelles	2 801 281		2 801 281	2 801 281
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	4 878	4 878		
Constructions	81 518	63 124	18 393	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 302 241	1 953 893	348 347	304 981
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	3 001 502		3 001 502	2 951 502
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	154 511		154 511	134 637
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 923 617	2 036 631	12 886 986	12 746 408
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 148		2 148	5 364
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	6 929 099	1 264 687	5 664 412	6 218 438
Autres créances	384 042		384 042	440 699
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	75		75	21 575
Disponibilités	2 262 186		2 262 186	1 584 350
Charges constatées d'avance (3)	236 475		236 475	217 996
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 814 026	1 264 687	8 549 339	8 488 422
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	24 737 643	3 301 318	21 436 325	21 234 830
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				1 117 244

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

BILAN PASSIF

	30/06/2021	30/06/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 634 940	2 634 940
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 396 452	2 396 452
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	360 000	360 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 580 104	4 345 687
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 234 287	995 915
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11 205 783	10 732 993
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	10 600	10 800
Provisions pour charges	353 959	379 855
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	364 559	390 655
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 024 496	2 311 837
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 774	284 405
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	786 816	835 927
Dettes fiscales et sociales	4 451 497	4 270 477
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20 000	
Autres dettes	77 283	50 090
Produits constatés d'avance	2 501 118	2 358 446
TOTAL DETTES (1)	9 865 983	10 111 182
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	21 436 325	21 234 830
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 685 298	1 919 205
(1) Dont à moins d'un an (a)	8 180 685	8 191 977
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTE DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2021	30/06/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	285 582		285 582	239 389
Production vendue (services)	16 459 695	7 049	16 466 744	15 539 672
Chiffre d'affaires net	16 745 277	7 049	16 752 326	15 779 061
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			86 260	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			720 912	508 557
Autres produits			1 151	6 374
Total produits d'exploitation (I)			17 560 649	16 293 992
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			3 288 409	3 363 268
Impôts, taxes et versements assimilés			541 681	525 300
Salaires et traitements			7 110 426	6 694 106
Charges sociales			2 810 588	2 469 302
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			111 470	121 978
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			343 418	392 976
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			101 629	100 838
Autres charges			1 476 568	1 241 673
Total charges d'exploitation (II)			15 784 188	14 909 443
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 776 461	1 384 549
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			143 000	98 892
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			47	240
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			4 334	1 944
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			147 381	101 075
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				4 334
Intérêts et charges assimilées (4)			23 131	30 327
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			23 131	34 661
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			124 250	66 414
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 900 711	1 450 963

COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2021	30/06/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	66	11 401
Sur opérations en capital	38 517	73 752
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	38 583	85 153
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	18 499	381
Sur opérations en capital	59 138	53 931
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	77 637	54 313
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-39 054	30 841
Participation des salariés aux résultats (IX)	192 960	106 533
Impôts sur les bénéfices (X)	434 409	379 356
Total des produits (I+III+V+VII)	17 746 612	16 480 220
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	16 512 325	15 484 305
BENEFICE OU PERTE	1 234 287	995 915
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	143 000	98 892
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS IN EXTENSO BRETAGNE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021, dont le total est de 21 436 325 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 234 287 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/07/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Travaux encours : L'entreprise a eu recours à des options particulières : Travaux encours clients. Les travaux encours à la clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bonis et des malis et en retenant la méthode de l'avancement pour les missions sociales et la méthode d'appréciation pour les autres missions.

Ils figurent en "clients factures à établir" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "Produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Agencements des constructions : 6 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires (Droit de mutation, honoraires et frais d'actes).

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net corrigée de la filiale ou en fonction de ses perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable inscrite à l'actif du bilan (augmentée le cas échéant du mali technique affecté aux titres de participation), une provision pour dépréciation des titres est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES

Autres éléments significatifs

Identité des sociétés Mères consolidant les comptes de la société :

AVENIR IE

Société par Actions Simplifiée

au capital de 69 510 712.20 €

SIEGE SOCIAL : 106 Cours Charlemagne 690002 LYON

844 333 245 RCS LYON

COVID-19

La crise sanitaire actuelle liée au COVID-19 et la promulgation de plusieurs états d'urgence sanitaire constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021. A ce titre, les actifs et les passifs, les charges et les produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 30 juin 2021 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences connues ou probables à la date d'arrêté des comptes.

L'entreprise constate que ces événements n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes établis au 30 juin 2021, les états financiers de l'entité ont été établis sur la base de la continuité de l'activité

CYBERATTAQUE

L'entreprise a subi sur l'exercice une cyberattaque ayant entraîné une indisponibilité de certains applicatifs métiers durant 3 semaines. L'entreprise a dû recourir au chômage partiel.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	6 553 020			6 553 020
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 816 383	9 565		2 825 948
Immobilisations incorporelles	9 369 403	9 565		9 378 968
- Terrains	4 878			4 878
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	60 497	21 021		81 518
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 299 694	61 859	91 802	1 269 751
- Matériel de transport	35 281			35 281
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	912 797	133 764	49 353	997 208
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 313 147	216 645	141 155	2 388 637
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 951 502	50 000		3 001 502
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	138 971	24 035	8 495	154 511
Immobilisations financières	3 090 473	74 035	8 495	3 156 013
ACTIF IMMOBILISE	14 773 022	300 245	149 651	14 923 617

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	9 565	216 645	74 035	300 245
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	9 565	216 645	74 035	300 245
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		141 155	8 495	149 651
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		141 155	8 495	149 651

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion.

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

	30/06/2021
Éléments achetés	1 812 522
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	4 740 498
Total	6 553 020

Absence d'amortissement des fonds de commerce :

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne seront pas amortis.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SELAS STERENN 29850 GOUESNOU	40 000	139 636	99,80	38 989
SASU IN EXTENSO PATRIMOINE BRETAGNE 29850 GOUESN	50 000		100,00	
SARL IN EXTENSO BMS 35310 CHAVAGNE	517 000	151 040	100,00	78 321
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	3 001 502	3 001 502			
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises	3 001 502	3 001 502			143 000
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat, et, le cas échéant des frais liés à l'acquisition (droit de mutation, honoraires et frais d'actes).

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net corrigée de la filiale ou en fonction de ses perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable inscrite à l'actif du bilan (augmentée le cas échéant du mali technique affecté aux titres de participation), une provision pour dépréciation des titres est constituée du montant de la différence.

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 115	620		14 735
Immobilisations incorporelles	14 115	620		14 735
- Terrains	4 878			4 878
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	60 497	2 628		63 124
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 155 110	28 515	79 805	1 103 820
- Matériel de transport	26 125	6 991		33 116
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	761 555	72 716	17 314	816 958
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 008 165	110 850	97 119	2 021 896
ACTIF IMMOBILISE	2 022 281	111 470	97 119	2 036 631

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 704 127 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	154 511		154 511
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	6 929 099	6 929 099	
Autres	384 042	384 042	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	236 475	236 475	
Total	7 704 127	7 549 616	154 511
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE groupe IE	302 711
Clients - FAE hors groupe	967 889
RRR à obtenir & avoirs à recevoir	19 335
Personnel - Produits à recevoir	58
Orga. sociaux - Pds à recevoir	14 049
Etat - produits à recevoir	8 667
Total	1 312 708

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	4 334		4 334	
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	1 418 728	343 418	497 460	1 264 687
Total	1 423 062	343 418	501 794	1 264 687
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		343 418	497 460	
Financières			4 334	
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
DEPRECIATION CREANCES CLIENTS	1 264 687
TOTAL	1 264 687

Charges financières incluses dans le coût de production

Montant des intérêts inclus dans la valeur des stocks au bilan : 0 euros

	Montant
TOTAL	

NOTES SUR LE BILAN

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 2 634 940,00 euros décomposé en 131 747 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de parts ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
IN EXTENSO NATIONAL 69002 LYON	51,81	68 269,00
RONAN FOUYET ET ASSOCIES 29800 LANDERNEAU	5,28	6 961,00
MORGAN GENTIL ET ASSOCIES 29850 GOUESNOU	5,00	6 590,00
F CORNEC 29850 GOUESNOU	5,00	6 590,00
FRANCOIS LE ROY & ASSOCIES 29850 GOUESNOU	5,00	6 590,00
SAUK 35310 CHAVAGNE	5,00	6 590,00
BALOURDET MARIE 29590 ROSNOEN	1,96	2 590,00
DENOUAL YOANN SARL 35140 SAINT OUEN DES ALLEUX	1,96	2 590,00
SARL TARDIVEL	1,79	2 371,00
SARL P CHARLIER 29850 GOUESNOU	1,76	2 319,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
HAMON Françoise 29190 PLEYBEN	5,30	6 989,00
LORAND Jean-Philippe 35430 LA VILLE ES NONAIS	3,72	4 913,00
ROLLAND Arnaud 35510 CESSON SEVIGNE	3,34	4 407,00
CHARLIER Pascale 29200 BREST	3,01	3 975,00
DE RIEDMATTEN Antoine 69002 LYON		1,00
GENTIL MORGAN 29800 PENCRAN		1,00
GUILBAUD Laurent 44470 CARQUEFOU		1,00

NOTES SUR LE BILAN

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 14/12/2020.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	995 915
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	995 915
Affectations aux réserves	234 418
Distributions	761 498
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	995 915

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2021
Capital	2 634 940				2 634 940
Primes d'émission	2 396 452				2 396 452
Réserve légale	360 000				360 000
Réserves générales	4 345 687	234 418	234 418		4 580 104
Résultat de l'exercice	995 915	-995 915	1 234 287	995 915	1 234 287
<i>Dividendes</i>		761 498			
Total Capitaux Propres	10 732 993		1 468 705	995 915	11 205 783

NOTES SUR LE BILAN

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités	10 800 ✓	5 500 ✓	5 700 ✓		10 600 ✓
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	365 841 ✓	96 129 ✓	122 025 ✓		339 945 ✓
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	14 014 ✓				14 014 ✓
Total	390 655 ✓	101 629 ✓	127 725 ✓		364 559 ✓
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		101 629 ✓	127 725 ✓		
Financières					
Exceptionnelles					

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 9 865 983 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 024 496	339 198	1 169 151	516 147
Emprunts et dettes financières divers (*)	29	29		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	786 816	786 816		
Dettes fiscales et sociales	4 451 497	4 451 497		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20 000	20 000		
Autres dettes (**)	82 028	82 028		
Produits constatés d'avance	2 501 118	2 501 118		
Total	9 865 983	8 180 685	1 169 151	516 147
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	385 981			
(**) Dont envers les groupes et associés	4 745			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	52 278
Fournisseurs - FAR hors groupe	124 351
ICNE s/ emprunts clientèle	8 212
ICNE s/ autres emprunts, dettes as.	29
Dettes provisionnées pour CP	954 372
Dettes provisionnées pour RTT	157 364
Personnel - Autres charges à payer	3 740
Personnel - Primes à payer	372 896
Orga. sociaux - CS sur CP	396 801
Orga. sociaux - Autres CS à payer	192 301
Charges à payer particip eff constr	45 332
Etat - Charges à payer	35 544
Charges à payer - CVAE	31 966
RRR à accorder et autres AAE	5 628
Divers - Charges à payer	25 132
Total	2 405 945

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	236 475		
Total	236 475		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	2 501 118		
Total	2 501 118		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	-5 351		-5 351
Ventes de produits intermédiaires	290 933		290 933
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	16 257 731	7 049	16 264 780
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	201 964		201 964
TOTAL	16 745 277	7 049	16 752 326

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 20 430 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	30/06/2021	30/06/2020
Produits financiers de participation	143 000	98 892
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	47	240
Reprises sur provisions et transferts de charge	4 334	1 944
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	147 381	101 075
Dotations financières aux amortissements et provisions		4 334
Intérêts et charges assimilées	23 131	30 327
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	23 131	34 661
Résultat financier	124 250	66 414

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - Transferts de charges	1 213	
79120000 - Remboursement agefos - Autres frais	635	
79140000 - Avantages en nature hors associés	9 505	
79143000 - Avantages en nature associés	4 704	
79150000 - Trf de charges - Divers social	79 670	
	95 727	
Total	95 727	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	18 499	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	47 776	
Autres charges	11 362	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		66
Produits des cessions d'éléments d'actif		38 517
TOTAL	77 637	38 583

Résultat et impôts sur les bénéfices

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 31%	
Taux Normal - 28 %	1 557 782
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locale - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	1 770
Autres imputations	

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	1 900 711	436 179	1 464 532
+ Résultat exceptionnel	-39 054		-39 054
- Participations des salariés	192 960		192 960
Résultat comptable	1 670 466	436 179	1 234 287
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 27,5 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 78 468 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourrant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles	285 339
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourrant à diminuer la dette future	285 339
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	95 113
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

AUTRES INFORMATIONS

Evènements postérieurs à la clôture test

Effectif

Effectif moyen du personnel : 199 personnes dont 9 apprentis et 6 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	36	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés	159	
Ouvriers		
Total	199	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Pour des raisons de confidentialité, cette information n'est pas divulguée dans l'annexe

AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
CIC 250 K€ BREST NANTISSEMENT DU FONDS DU COMMERCE IN EXTENSO BRETAGNE	48 611
BPGO 1125 KE Nantissement compte titres financiers	883 378
CIC 1125 KE Nantissement compte titres financiers	882 524
Avals et cautions	1 814 513
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	9 572
Autres engagements donnés	9 572
Total	1 824 085
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	1 765 902
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

AUTRES INFORMATIONS

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	1 350 000
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	1 350 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 339 945 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 339 945 euros

La convention prévoit des indemnités de fin de carrière.

Les engagements ont été constatés sous forme de provisions.

Ils figurent au poste "provisions pour risques et charges" au bilan.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon retrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour de départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans.

Le calcul tient compte des paramètres suivants :

- Taux d'actualisation : 1.05 %

- Taux de progression de salaires : 1 % constant

Les taux de rotation sont fixés ainsi :

* - 5 ans : 14%

* 5 à 15 ans : 9%

* + 15 ans : 4%

- Un taux de charges patronales fixé à 45 %

- Table de taux de mortalité : TV 88/90

IN EXTENSO BRETAGNE

Société par actions simplifiée au capital de 2 634 940 euros
Siège social : 7 Avenue Charles Tillon 35000 RENNES
397 470 386 RCS RENNES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 NOVEMBRE 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, constatant que le résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice s'élève à 1 234 287,31 € approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- Résultat net 1 234 287,31 Euros
- A titre de dividendes aux actionnaires, la somme de 922 229,00 Euros
soit un dividende de 7,00 € par action
- Le solde, soit la somme de 312 058,31 Euros
au poste « Autres réserves »

Ce dividende sera mis en paiement au plus tard le 31 mars 2022.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 60 165,00 Euros. Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021 non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève donc quant à lui à 862 064,00 Euros.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt ou sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction de 40 % sur les dividendes (Article 158.3.2 C.G.I.)	
			Dividendes éligibles	Dividendes non éligibles
30 juin 2020	761 498 €	131 747	117 253 €	644 245 €
30 juin 2019	830 006 €	131 747	59 056 €	770 950 €
31 mai 2018	974 928 €	131 747	63 596 €	911 332 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 NOVEMBRE 2021

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Certifié conforme
Le Président

DocuSigned by:
CHARLIER Pascale
DFE2F87B325246D...

Société par Actions Simplifiée
IN EXTENSO BRETAGNE
7, avenue Charles et Raymonde Tillon
35000 RENNES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2021





Compagnie
Française
de Contrôle
& d'Expertise

Société de
commissaires
aux comptes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2021

Société par Actions Simplifiée
IN EXTENSO BRETAGNE
7, avenue Charles et Raymonde Tillon
35000 RENNES

A l'assemblée générale de la société **IN EXTENSO BRETAGNE**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **IN EXTENSO BRETAGNE** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS
Tél. 01 40 53 39 80
www.cfce-feco.fr

S.A. au capital de
37 000 €
Inscrite à la
Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Paris
RCS Paris B 602 006 116
Code NAF 6920 Z
N° TVA Intracommunautaire :
FR 95602006116

.../...

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note « Fonds commercial » de l'annexe (page 11) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation du fonds commercial.
- La note « Immobilisations financières » de l'annexe (page 12) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

.../...



RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 19 novembre 2021

**Compagnie Française
de Contrôle et d'Expertise
"C.F.C.E."**

Société de commissaires aux comptes


Albert ABEHSSERA
Expert-comptable diplômé
Commissaire aux comptes